



CHÂTEAUROUX
Métropole

Mercredi 2 mars 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inscriptions scolaires dans les écoles primaires castelroussines

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2016-2017 auront lieu, cette année, du lundi 21 mars au vendredi 1^{er} avril 2016 aux horaires habituels d'ouverture de l'hôtel de ville (du lundi au vendredi, de 9h à 17h). L'accueil des familles se fera dans le hall.

Enfants concernés :

- les enfants entrant pour la première fois en classe maternelle,
- les enfants entrant au cours préparatoire,
- les enfants arrivant sur le territoire de la commune de Châteauroux, quelle que soit la classe à laquelle ils accèdent.

Pièces demandées :

- le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, de téléphone fixe, de gaz, d'électricité, quittance ou facture de loyer, attestation du propriétaire du logement, dernier avis de la taxe foncière ou d'habitation),
- le carnet de santé ou carnet de vaccinations de l'enfant, éventuellement certificats médicaux de contre-indication,
- en cas de divorce ou de séparation : document justifiant de l'accord des deux parents (jugement, attestation de l'autre parent, etc.) et, si garde alternée, une attestation conjointe en précisant les jours ou semaines où les enfants sont à la charge soit de la mère, soit du père.

Pour plus d'informations : Direction Enfance, Éducation-Jeunesse et Santé publique de la Ville de Châteauroux au 02 54 08 35 27.

CONTACT PRESSE

Amélie Tissot

amelie.tissot@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 36

www.chateauroux-metropole.fr